

- 2-Agriculture et agro-alimentaire
- 3-Aéronautique et industries de défense
- 4-Eco-industries
- 5-Biens de consommation
- 6-Produits de construction

IV. La promotion des investissements et du partenariat

V. La coopération dans le domaine de l'Espace, des sciences et de la technologie

PLAN D'ACTION DES RELATIONS ÉCONOMIQUES CANADA-FRANCE

1. L'économie française à l'aube du XXI^e siècle

A. Une grande puissance économique

La France est un géant économique. Son produit intérieur brut (PIB) de 2 120 milliards \$ CAN en 1998 en fait la quatrième puissance économique mondiale et la deuxième au sein de l'Union européenne (l'UE). Sa production industrielle est la quatrième en valeur dans le monde. Elle est le premier producteur agricole de l'UE. La France joue également un rôle de premier plan dans les échanges extérieurs. Elle est le troisième exportateur de services après les États-Unis et le Royaume-Uni, le quatrième exportateur et importateur mondial de produits manufacturés et le deuxième exportateur mondial de produits agro-alimentaires. Concernant les flux d'investissements directs, la France figure au troisième rang mondial comme pays d'accueil et au quatrième comme pays investisseur. Elle occupe également le quatrième rang pour l'importance de son effort public et privé dans la recherche et le développement (R-D).

Les premiers partenaires de la France sont les États de l'UE, avec lesquels elle réalise près de 64 % de ses échanges. Les échanges France-Canada représentent moins de 1 % du commerce extérieur français et le Canada est son 25^e partenaire commercial. La France a une économie ouverte sur le monde et tous les grands opérateurs économiques mondiaux sont présents dans la majeure partie des créneaux de l'économie. Si les Européens arrivent au premier rang, les États-Unis et le Japon occupent également une place de choix.

Appuyés par la politique industrielle volontariste poursuivie par l'État français, certains secteurs de l'économie ont bénéficié d'importants investissements en recherche et développement d'infrastructures. C'est le cas notamment des transports; en France, les technologies du rail et de l'aérospatial sont à la fine pointe. À défaut d'offrir des possibilités d'exportation directe, ces secteurs peuvent néanmoins offrir aux entreprises canadiennes des possibilités d'alliances ou de partenariats stratégiques et de transferts de technologie, ou même de sous-traitance. En pareil cas, l'accès que le Canada offre au marché de l'ALENA (Accord de libre-échange nord-américain) est un atout indéniable. Dans d'autres secteurs où les entreprises françaises affichent une compétitivité de calibre mondial, les possibilités de s'implanter sur le marché français sont bien réelles, comme le démontre le succès de firmes américaines et canadiennes dans le secteur des services informatiques.

Les créneaux où les fournisseurs étrangers (dont un bon nombre de Canadiens) connaissent